

REPUBLIQUE TUNISIENNE

Ministère de l'agriculture et
des ressources hydrauliques et
de la pêche



Ministère de l'enseignement
supérieur et de la recherche
scientifique



Le Département GREF

Organise une conférence / Débat dans le cadre du module

« Gouvernance des Eaux » sur le thème :

« Accès à l'eau potable : fondements et mise en œuvre à travers l'expérience
de la SONEDE »

Le mercredi 23 novembre 2022 à 14h à la salle « Maison de l'eau » de

l'INAT



Le conférencier Moez Allaoui est Expert international en gouvernance de l'eau, inclus dans les registres de Solidarité mondiale de l'eau / PNUD et de l'Initiative mondiale pour les eaux usées / PNUE et membre du comité scientifique et technique de l'institut méditerranéen de l'eau. Il a accumulé plus 28 ans d'expérience dans le secteur tant au niveau national qu'international et il est actuellement directeur central à la société nationale d'exploitation et de distribution des eaux en Tunisie (SONEDE), conseiller auprès de la direction générale, après avoir travaillé de 2014 à 2016 en tant que conseiller juridique senior chez WaterLex à Genève. Il a aussi été consultant auprès de certains organismes internationaux tels que le Centre régional de l'environnement (REC) à Budapest et l'U.E. De 2015 à 2019, il a été chargé de cours à l'Université de Genève sur le droit à

l'eau dans le cadre d'un certificat d'études avancées sur la gouvernance de l'eau: cadres et négociations.

Il est titulaire d'un Master en « Logistique » et d'un diplôme d'études approfondies en droit de l'économie internationale et du développement délivré par l'Université Descartes Paris 5 (France). Il a contribué en tant que co-auteur ou réviseur à de nombreux ouvrages, études et articles sur le droit humain à l'eau et sur la gouvernance de l'eau tels qu'une sélection annotée de lois et mécanismes internationaux et régionaux sur le droit à l'eau, un manuel de bonnes pratiques sur la gestion de la demande en eau ou une compilation de bonnes pratiques en matière de réglementations sur le traitement des eaux usées.

Dans un autre côté, il a activement contribué à la reconnaissance du droit à l'eau dans la constitution tunisienne de 2014 et il a aussi participé substantiellement au projet de révision du code des eaux en Tunisie.